

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque O P E L	Désignation du type / Signe de reconnais. OLYMPIA Rekord Cabriolet Modéle 1957 (*)	Bordereau-type N° 2 0 1 2 / 0
----------------------------------	--------------------------	--	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Rekord" à l'avant s/capot moteur (*)
 N° de châssis frappé A droite s/auvent (*) et à droite, s/face intérieure de l'aile, s/plaquette constructeur
 N° de moteur frappé A droite, latéralement à l'avant sur bloc moteur, au-dessus pompe à essence et s/plaquette constr.
 Constructeur du châssis) Adam O P E L A.G., Rüsselshelm (D) - ainsi que Montage suisse G.M.C. BIENNE
 Constructeur du moteur

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type OPEL 1,5 L 56	Nombre d'essieux 2	Constructeur Adam OPEL, Rüsselshelm
Genre En ligne, 0 H V	Entraînement sur roues arrières	OU General Motors Suisse
Carburant Essence	1. Frein A pied: Hydraulique, à expansion, sur toutes les roues.	Genre / Forme Cabrio-Limousine
Nombre cyl. 4 Temps 4	2. Frein A main: Mécanique, à expansion, à câble, sur roues arrières.	Nombre de portes 2
Alésage 80 mm.	3. Frein -	Nombre de places ass. Total 4 - 5
Courbe 74 mm.	Frein de remorque -	Avant 2 Milieu - Arrière 2 - 3
CV. impôt 7,578	Direction A gauche - A circulation de billes	Nombre de places debout -
Cylindrée totale 1'488 cm ³	Crochet de remorque -	Pour motos: Siège arrière -
CV. frein 52	Nombre de vit. avant 3	Siègeur -
Rafroidissement Eau	Vit. en 1 ^{re} vit. 35 km/h en prise dir. 122 km/h	
Empl. du moteur à l'avant		

PCIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	1300 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	505 kg.	435 kg.	940 kg.
Charge utile	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			- kg.
Pneumatiques: Dimension	5,60 - 13 4 Ply Tubeless		simples / ykskkk.
Capacité de charge (par pneu 355 kg.)	710 kg.	710 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V

Syst. antichoc: Appuies Bilux à cuillier

Faux rouges (2) catadioptrés (rouge) à gauche et à droite (rouge)
 Faux rouges (2) électriques, à gauche et à droite (rouge)
 Eclairage du No de contr. 1, centre couv. de coffre 10 W (+)
 AV = Sous les phares (blanc)
 AR = Combinaisons avec feux stop (orange)
 Explicite: 2, électriques
 Essuie-glace 2, électriques

Phares: Marque BOSCH

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 2, combinés avec clignoteurs (orange)

Indicateurs de direction: 2x1, 4, clignoteurs avec lampe-télescope électrique (1-1-ton)

Avertisseur

Rétroviseur: 1, à l'int. au centre en haut sur cadre pare-brise.

DIMENSIONS

Voie { avant 1'200
 arrière 1'268

Largeur hors-tout AV. 1'555 AR.

1'625

Empilement

2'487

Longueur hors-tout

4'245

Hauteur (non chargé)

1'530

Garde au sol

175 / 145

Porte à feux, arrière

1'070

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

-

Crochet de remorque (porte à faux)

-

Diamètre de braguage ext. gauche

10'65

Diamètre de braguage ext. droits

10'60

Dim. intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur intérieure

mm.

Haut. du pont dep. le sol

mm.

Ridelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

*) Tous les vhc. de ce modèle portent l'indication-code de fabrication "12....." comme deux premiers chiffres du numéro de châssis.
 **) Vhc. montés en Allemagne = Numéro pyrogravé (à côté se trouve l'appel le numéro de carrosserie que ne doit pas être relevé).
 +) Eclair. No. de contrôle suffisant, pour autant que la plaque de police soit montée correctement.
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement
 Tuyau d'échappement dirigé horizontalement vers l'arrière jusqu'au profil arrière du véhicule.
 Vhc. sans ornementation dépassant la carrosserie et sans garniture de capot.
 Sur demande: 1 phare de recul, accolé sur le contact et l'engagement de la marche arrière.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, le 31.8.1956
 Berne, le 25.9.1956

La commission d'expertises-types